



NIGER
RAPPORT D'ENQUETE

JUILLET 2022

RÉPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

MINISTÈRE DU PLAN

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

DIRECTION DE LA COMPTABILITE NATIONALE, DE LA CONJONCTURE ET
DES ETUDES ECONOMIQUES

COMMERCE



**ENQUETE SUR LES FLUX COMMERCIAUX
TRANSFRONTALIERS NON ENREGISTRES**







SIGNALETIQUE



agriculture



climatologie



commerce



conditions de vie
des ménages



conjuncture



économie



éducation



élevage



emploi et
revenus



énergie



environnement



habitat



industrie



justice



nutrition



population



poste et
télécommunications



santé



services



société



territoire



tourisme



transports

OURS

Unité responsable : Service des Statistiques du Commerce Extérieur, INS

Directeur : **AMADOU MAMANE Issaka**, Directeur de la Comptabilité Nationale, de la Conjuncture et des Etudes Economiques, INS

Auteurs

Chef de Service des Statistiques du Commerce Extérieur, **ISSIFI TCHAMBOU Amadou**

Cadre du Service des Statistiques du Commerce Extérieur, **Ousmane Aminata Moctar DIALLO**

Cadre à la Direction Générale des Douanes (DGD), **AKANJA Mahamat**

Cadre du Service des Statistiques du Commerce Extérieur, **SEYNI Hamadou**

Cadre du Service des Statistiques du Commerce Extérieur, **BASSIROU Amadou**

Cadre de la Direction des Enquêtes et Recensement, **IDI Harouna**

Editeur de la publication : INS





SIGLES ET ABREVIATIONS

CEDEAO	Communauté Economiques des Etats de l’Afrique de l’Ouest
DGD	Direction Générale des Douanes
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
INS	Institut National de la Statistique
NSH	Nomenclature du Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises
SH2	Chapitres du Système Harmonisé de désignation et de codification des marchandises
TDRs	Termes de référence
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine





SOMMAIRE

Signes et Abréviations	iii
Sommaire	1
I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ENQUETE.....	5
II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS....	6
2.1. Objectifs de l'enquête	6
2.2. Résultats attendus	6
III. METHODOLOGIE RETENUE POUR L'ENQUETE.....	6
3.1. Echantillonnage	7
3.2. Méthodologie d'extrapolation des données 8	
3.3. Documents de collecte	8
IV. ORGANISATION TECHNIQUE	8
4.1. Equipe technique	9
4.2. Structure de collecte	9
V. DIFFICULTES RENCONTREES	10
5.1. Au niveau administratif.....	10
5.2. Au niveau des acteurs	10
5.3. L'extrapolation des données	10
VI. RESULTATS DE L'ENQUETE	10
6.1. Caractéristiques des acteurs du commerce extérieur non enregistré.....	10
6.1.1. Profession des personnes enquêtées.....	10
6.1.2. Nationalité des personnes enquêtées.....	11
6.2. SYNTHESE DES RESULTATS	11
6.2.1. Résultats sur les importations	12
6.2.1.1. Groupes de produits importés	12
6.2.1.2. Principaux produits importés.....	13
6.2.1.3. Importations selon le pays de provenance.....	14
6.2.1.4. Groupes de produits importés du Nigéria	14
6.2.1.5. Produits importés du Nigéria.....	15
6.2.1.6. Groupes de produits importés du Bénin	15
6.2.1.7. Produits importés du Bénin.....	16
6.2.2. Résultats sur les exportations.....	16
6.2.2.1. Groupes de produits exportés.....	16
6.2.2.2. Principaux produits exportés	17
6.2.2.3. Exportations selon le pays de destination	17
6.2.2.4. Groupes de produits exportés vers le Nigéria.....	18
6.2.2.5. Principaux produits exportés vers le Nigéria.....	18
6.2.2.6. Groupes de produits exportés vers le Bénin.....	19
6.2.2.7. Principaux produits exportés vers le Bénin.....	19
6.2.3. Résultats sur le transit.....	19
VII. EXTRAPOLATION DES DONNEES 20	
7.1. Importations	20
7.1.1. Importations selon le pays de provenance	20
7.1.2. Importations selon les chapitres de la nomenclature	21
7.2. Exportations	21
7.2.1. Exportations selon le pays de destination	21
7.2.2. Exportations selon les chapitres de la nomenclature	22
7.3. Transit.....	22
CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS..	23
Remerciements	25
Annexes	27
1. Annexe 1 : QUESTIONNAIRE	27





LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Coefficient d'extrapolation selon la périodicité de la transaction	8
Tableau 2 : Profession des personnes enquêtées selon la nature du flux	11
Tableau 3 : Nationalité des personnes enquêtées selon la nature du flux	11
Tableau 4 : Répartition des flux selon leur nature.....	11
Tableau 5 : Volumes et valeurs des marchandises enregistrées selon le flux.....	12
Tableau 6 : Importations selon les chapitres de la NSH	12
Tableau 7 : Principaux produits importés	13
Tableau 8 : Importations selon le pays de provenance	14
Tableau 9 : Importations en provenance du Nigéria selon les chapitres de la NSH	14
Tableau 10 : Principaux produits importés du Nigéria	15
Tableau 11 : Importations en provenance du Bénin selon les chapitres de la NSH.....	16
Tableau 12 : Principaux produits importés du Bénin	16
Tableau 13 : Exportations du Niger selon les chapitres de la NSH	17
Tableau 14 : Principaux produits exportés.....	17
Tableau 15 : Exportation selon le pays de destination finale	18
Tableau 16 : Exportation vers le Nigéria selon les chapitres de la NSH.....	18
Tableau 17 : Principaux produits exportés vers le Nigéria	18
Tableau 18 : Exportations vers le Bénin selon les chapitres de la NSH	19
Tableau 19 : Principaux produits exportés vers le Bénin	19
Tableau 20 : Transit selon le pays de provenance et le pays de destination	19
Tableau 21 : Principaux produits en transit	20
Tableau 22 : Extrapolation des données sur trois (3) mois.....	20
Tableau 23 : Importations selon le pays de provenance	21
Tableau 24 : Importations selon les chapitres de la NSH	21
Tableau 25 : Exportations selon le pays de destination finale.....	22
Tableau 26 : Exportations selon les chapitres de la NSH.....	22
Tableau 27 : Transit selon les chapitres de la NSH.....	22





I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ENQUETE

Le Niger, avec une superficie de 1 267 000 km², est un pays sahélien situé au centre de l'Afrique de l'ouest, à mi-chemin entre le golfe de Guinée et la méditerranée. Il est limité au nord par l'Algérie et la Libye, à l'est par le Tchad, au sud par le Nigéria et le Bénin et à l'ouest par le Mali et le Burkina Faso. Le Niger est situé à 700 km au nord du golfe de Guinée, à 1 900 km à l'est de la côte de l'Atlantique et à 1 200 km au sud de la Méditerranée. Le Niger est un pays continental et enclavé dont le port maritime le plus proche (port de Cotonou) est situé à 1 035 km de la capitale (Niamey).

Le Niger est un pays majoritairement rural et regorge d'importantes ressources naturelles. Le secteur primaire regroupant l'agriculture, l'élevage et la chasse, la sylviculture et l'exploitation forestière, la pêche, la pisciculture et l'aquaculture reste prépondérant (38,4% du PIB en 2020¹). L'économie nigérienne dépend fortement des fluctuations de la pluviométrie. Le pays enregistre des déficits céréaliers récurrents suite aux campagnes hivernales mitigées des dernières années. Le secteur secondaire (l'industrie) et le secteur tertiaire (essentiellement des services) sont peu développés. Tous ces aspects font que les échanges commerciaux du Niger avec le reste du monde sont importants.

S'agissant des échanges extérieurs du Niger avec l'extérieur, ils ont connu un développement très rapide ces dernières décennies. Les statistiques sur le commerce extérieur sont importantes et sont utilisées notamment pour l'élaboration de la balance des paiements, les prévisions budgétaires, les études de marché, les accords commerciaux internationaux. Elles constituent un des principaux éléments d'appréciation de la compétitivité de l'économie et de la situation conjoncturelle d'un pays.

Les échanges commerciaux avec les Etats de la sous-région, avec ceux de l'UEMOA en particulier, se sont beaucoup développés (selon la BCEAO, la part du Niger dans les importations de l'UEMOA est de 3,7% en 2020 et celle des importations de 8,2%). Le suivi de ces échanges permettra, entre autres, de consolider les statistiques du commerce extérieur et de mettre en place un dispositif de collecte sur les échanges non enregistrés.

C'est dans ce contexte que la Commission de l'UEMOA et les experts des Etats membres ont décidé de la réalisation d'une enquête pilote en 2010, dans les pays de l'Union, auprès des opérateurs économiques (commerçants, transporteurs, transitaires, agriculteurs, éleveurs, artisans et autres). L'objectif global de l'enquête était de cerner l'ensemble des contours qu'exige la mise en place d'un dispositif de suivi des flux commerciaux transfrontaliers non enregistrés.

Par ailleurs, il convient de rappeler que les statistiques du commerce extérieur du Niger sont issues de l'exploitation des déclarations douanières. Cependant, ces statistiques ne prennent pas en compte les données du commerce non enregistré. En effet, certains flux commerciaux échappent à l'enregistrement de l'administration douanière.

A cet effet, des redressements sont apportés aux données enregistrées par l'administration douanière se rapportant à certains produits (le bétail) d'une part, et d'autre part, le commerce extérieur informel est approché par des estimations. En effet, ces redressements sont effectués par l'Institut National de la Statistique (INS). Les estimations du commerce informel sont réalisées par la BCEAO.

Compte tenu de l'importance des flux commerciaux transfrontaliers non enregistrés et dans le but d'améliorer la fiabilité et l'exhaustivité des statistiques du commerce extérieur, l'Institut National de la Statistique a mené une enquête sur ces flux en 2015. Allant dans la même lancée, l'INS a

¹ Comptes Economiques de la Nation, rapides 2020, INS

entrepris la conduite d'une seconde enquête sur les flux commerciaux transfrontaliers non enregistrés. Cette enquête ne porte que sur les flux commerciaux passant par les corridors douaniers mais qui ne font pas l'objet de déclaration douanière. En d'autres termes, l'enquête ne tient nullement compte du commerce transfrontalier frauduleux. Les corridors concernés sont ceux de Konni (Tahoua), de Dan Issa (Maradi), de Gaya (Dosso) et de Matamèye (Zinder). La réalisation de la présente enquête offre l'opportunité de cerner les contours du commerce transfrontalier non enregistré.

II. OBJECTIFS ET RESULTATS ATTENDUS

2.1. OBJECTIFS DE L'ENQUETE

L'objectif général est de contribuer à améliorer la fiabilité et la qualité des données produites par le Système Statistique National (SSN). De manière spécifique, l'enquête vise à améliorer la qualité des statistiques économiques, notamment celles du commerce extérieur.

2.2. RESULTATS ATTENDUS

A l'issue de la réalisation de cette enquête, les principaux résultats attendus de l'enquête sont les suivants :

- la qualité et la fiabilité des données produites par le SSN sont améliorées et ;
- la qualité des statistiques économiques est améliorée.

III. METHODOLOGIE RETENUE POUR L'ENQUETE

La méthodologie proposée part du principe qu'une enquête exhaustive sur les flux commerciaux transfrontaliers non enregistrés serait l'idéal. Mais, compte tenu des moyens limités, une enquête légère a été retenue. Elle porte sur un échantillon défini par choix raisonné pour permettre d'aboutir à des informations relativement fiables.

L'enquête est menée au niveau de quatre (4) corridors (points de passage). Elle a touché les acteurs (commerçants, transporteurs, motards, passagers) rencontrés au niveau de ces corridors et qui ne font pas de déclaration auprès des services de la douane. Il s'agit des corridors suivants :

- Gaya (pour les échanges avec le Bénin, le Nigéria et le Togo) ;
- Birni N'Konni (pour les échanges avec le Nigéria) ;
- Dan Issa (pour les échanges avec le Nigéria) ;
- Matamèye (pour les échanges avec le Nigéria).

Les quatre corridors retenus portent, outre les corridors frontaliers avec les pays membres de l'UEMOA mais aussi avec le Nigeria. Outre ces corridors, l'enquête de 2015 couvrait aussi celui de Makalondi pour capter les échanges avec le Burkina Faso, le Mali, la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Togo. Le choix des corridors frontaliers avec le Nigeria est fait, car le commerce extérieur du Niger avec ce pays est très important. En effet, les échanges (importations et exportations cumulées) avec le Nigéria s'établissent à 109,7 milliards de FCFA en 2020, soit 5,3% des échanges totaux du Niger et 25,6% des échanges avec les pays de la CEDEAO. Cette enquête a nécessité le recrutement de vingt agents enquêteurs dont le test écrit a eu lieu le samedi 14 mai 2022 à l'INS. Mais au sortir de



la formation, seize (16) agents enquêteurs dont quatre (4) chefs d'équipe ont été retenus à l'issue d'un test écrit également. La formation a eu lieu du 18 au 20 mai 2022 à Africa Hall. Elle s'est déroulée sous forme de présentations et d'examens des outils de collecte.

Ces outils de collecte ont porté sur le questionnaire et le manuel de l'agent enquêteur. Ce dernier présente les objectifs de l'enquête, les résultats attendus. Il définit les concepts de base tels que : commerce extérieur, marchandise, territoire économique, territoire statistique, nomenclature produits, importation, exportation, réexportation, transit, valeurs CAF et FOB, pays de destination et pays de provenance, etc... En outre, le manuel présente les variables du questionnaire ainsi que les consignes de remplissage. L'objectif était de familiariser les enquêteurs à ces outils et de s'assurer d'une compréhension commune.

Durant les trois (3) jours de formation, les enquêteurs ont été édifiés sur tous les aspects relatifs au commerce extérieur. L'objectif visé était de familiariser les enquêteurs sur les outils de collecte et de partager les expériences acquises lors des enquêtes précédentes notamment celles de 2010 et 2015.

Après la formation, quatre (4) équipes ont été constituée pour les quatre (4) corridors retenus. La collecte des données a été faite au moyen des smartphones via l'application Open Data Kit Collect (ODK Collect) et a lieu du 06 au 21 juin 2022. Pour ce qui est de la supervision, elle s'est déroulée du 09 au 18 juin 2022 sur l'axe Konni – Gaya et du 09 au 20 juin 2022 sur l'axe Dan Issa – Matameye.

L'atelier de traitement, d'analyse des données et rédaction du rapport d'enquête a eu lieu du 27 juin au 1er juillet 2022 au restaurant "ARC EN CIEL".

3.1. ECHANTILLONNAGE

La présente enquête devant s'effectuer auprès de personnes rencontrées au niveau des postes frontaliers ci-dessus cités, la méthode d'échantillonnage qui nous a paru la mieux adaptée est l'échantillonnage sur place. C'est une méthode qui est principalement utilisée dans l'échantillonnage de populations mobiles, rares ou spécifiques. Sa mise en œuvre pratique consiste à regrouper les individus à enquêter dans un lieu ou à aller vers eux, sur leurs lieux de regroupement. Les conditions d'efficacité de cette méthode consistent à ne pas surreprésenter les individus passant plus de temps sur place et à faire attention aux périodes d'enquête.

En outre, les enquêteurs doivent éviter d'interroger beaucoup plus d'individus voyageant à bord de véhicules de transport en commun au détriment de ceux voyageant au moyen de leurs propres véhicules ou à moto et qui ont tendance à passer moins de temps au niveau des postes douaniers. De même, ils peuvent éviter de privilégier un type de flux (importation ou exportation) en enquêtant, proportionnellement à leurs nombres, les individus qui passent les frontières dans les deux sens.

D'une manière pratique, le choix des individus est fait en tenant compte des produits qui font le plus objet de non enregistrement et selon le nombre d'acteurs qui se présentent au point de passage. Toutefois, pour les périodes où les flux ne sont pas importants, le questionnaire pourrait être administré au maximum de personnes se présentant au point de passage. Compte tenu de la spécificité de cette enquête, les horaires de collecte ont été fixées de 08 heures à 13 heures et de 15 heures à 18 heures sans mettre l'accent sur le nombre de questionnaires à renseigner.

3.2. METHODOLOGIE D'EXTRAPOLATION DES DONNEES

La méthodologie d'extrapolation se base sur la valeur de la transaction, la périodicité ainsi que le nombre de transactions. Il a alors été retenu de circonscrire l'extrapolation au trimestre de déroulement de l'enquête. Pour chaque période, ces renseignements seront collectés afin de permettre une meilleure estimation trimestrielle. En outre, des coefficients d'extrapolation sont déterminés permettant de passer d'une période donnée au trimestre (soit 90 jours). Ainsi, pour chaque produit, il aurait alors suffi de multiplier le coefficient d'extrapolation par le nombre de transactions et la valeur de la transaction pour obtenir la valeur extrapolée des transactions au cours du trimestre.

Tableau 1 : Coefficient d'extrapolation selon la périodicité de la transaction

Périodicité de la transaction	Coefficient d'extrapolation sur le trimestre
Journalière	90
Hebdomadaire	12,86
Mensuelle	3
Trimestrielle	1
Semestrielle	0,5
Annuelle	0,25
Occasionnelle	1

Source : Calculs

Mais l'estimation se heurte à certaines difficultés. En effet, la limite de cette méthodologie est qu'elle ne permet aucune extrapolation des données collectées au niveau national dans la mesure où le choix de l'échantillon des individus à enquêter ne fait référence à aucune base de sondage. En effet, la mise en œuvre de cette extrapolation est d'autant plus réalisable qu'une base de sondage, constituée de tous les points de passage des acteurs du commerce extérieur informel, soit disponible. Il faudra alors identifier et répertorier ces points de passage.

3.3. DOCUMENTS DE COLLECTE

Dans le cadre de cette opération de collecte, un questionnaire et un manuel d'enquête ont été élaborés. Le manuel est le document de référence qui explique en détail, les différentes questions et les méthodes de remplissage du questionnaire. Il y a lieu de noter que la collecte a été réalisée sur des smartphones sous l'application Open Data Kit Collect (ODK Collect).

IV. ORGANISATION TECHNIQUE

L'enquête a été menée suivant plusieurs étapes. Il s'agit successivement d'une phase préparatoire (sensibilisation, élaboration de la méthodologie et des outils de collecte, recrutement et formation du personnel de collecte), d'une phase de collecte sur le terrain et d'une phase de traitement des données (apurement, traitement et analyse des données).

Afin d'atteindre efficacement les objectifs assignés à l'enquête et obtenir les résultats attendus, il a été mis en place :

- une équipe technique et ;
- des équipes de collecte.

En prélude à l'opération de collecte des données, une mission de sensibilisation des services de la



Douane, de la Police, des autorités départementales, communales ainsi que des transporteurs et commerçants sur la tenue et les objectifs de l'enquête a effectuée du 17 au 24 avril 2022. En effet, l'objectif visé, à travers cette mission était d'informer ces acteurs, du futur passage des équipes d'enquête afin de solliciter leur appui aux agents enquêteurs.

Spécifiquement, cette opération vise à :

- Edifier les acteurs (Douane, Police, Gendarmerie, commerçants, transporteurs) sur l'importance des statistiques commerciales transfrontalières non enregistrées ;
- rassurer les commerçants et les transporteurs sur la confidentialité des informations qui seront collectées ;
- recueillir les préoccupations particulières (tracasseries, barrières au commerce, etc...) des acteurs concernés.

4.1. EQUIPE TECHNIQUE

Une équipe technique composée de cadres de l'INS et de la DGD a été mise en place, afin de piloter les travaux de ladite enquête. Cette équipe avait pour mission de :

- concevoir les outils de collecte (questionnaire, manuel de l'enquêteur, etc..) ;
- sensibiliser les acteurs des localités d'enquête (douaniers/policiers, opérateurs économiques, transporteurs) ;
- recruter et former les agents enquêteurs ;
- veiller à la collecte digitalisée des données sur les flux transfrontaliers non enregistrés au niveau des corridors et ;
- enfin, traiter, analyser les données collectées et rédiger le rapport d'enquête.

4.2. STRUCTURE DE COLLECTE

Une structure de collecte a été mise en place pour le bon déroulement des travaux sur le terrain. Celle-ci était composée des membres de l'équipe technique (superviseurs), de chefs d'équipe et des agents enquêteurs.

L'enquêteur constitue l'agent principal de l'appareil de collecte des données. Son rôle est d'interviewer tous les opérateurs qu'il trouve au point de passage qui lui est confié. Il transmet quotidiennement les questionnaires saisis sur son smartphone à son chef d'équipe. Ce dernier vérifie les questionnaires avant de les envoyer sur le serveur dédié à cet effet.

S'agissant du personnel de terrain, il a été mis en place quatre (4) équipes composées chacune d'un chef d'équipe, de trois (3) enquêteurs et d'un chauffeur soit un total de douze (12) enquêteurs, quatre (4) chefs d'équipe et quatre (4) chauffeurs.

En effet, un atelier de formation des enquêteurs et des chefs d'équipe s'est déroulé sur la période du 18 au 20 mai 2022. L'objectif était de former les agents enquêteurs pour une meilleure appropriation des outils de collecte. Plus spécifiquement, cette opération vise à :

- présenter la méthodologie, le questionnaire et le manuel de l'enquêteur ;
- échanger sur les questions pour une meilleure compréhension des termes et concepts clé ;
- évaluer le degré de compréhension des agents enquêteurs sur les outils de collecte.

Les opérations de collecte des données sur le terrain se sont déroulées durant la période du 6 au 21 juin 2022.

V. DIFFICULTES RENCONTREES

Les difficultés rencontrées dans le cadre de l'enquête sur les flux commerciaux non enregistrés sont de plusieurs ordres. Elles vont de la collaboration des acteurs à l'extrapolation des données.

5.1. AU NIVEAU ADMINISTRATIF

Parmi les difficultés rencontrées, figure la lourdeur des procédures administratives notamment la validation des différents TDRs. En outre, l'installation des équipes de collecte sur certains corridors n'a pas été facile. Mais, un courrier de la Direction Générale instruisant les Directions Régionales et les Bureaux de Douane, a permis de décanter la situation. Dans l'ensemble, la collaboration des services de la douane a été satisfaisante.

5.2. AU NIVEAU DES ACTEURS

La disponibilité des passagers et des transporteurs laisse à désirer. De plus, les marchandises transportées ne sont pas souvent accompagnées de leurs propriétaires. Beaucoup d'acteurs, sur des charrettes ou à moto, disent qu'ils ne sont que des transporteurs et ignorent la valeur des produits. Du coup, les renseignements sur le poids et la valeur des marchandises sont parfois approximatifs.

5.3. L'EXTRAPOLATION DES DONNEES

Il est pratiquement impossible d'extrapoler les données de l'enquête sur l'ensemble du pays. En effet, sur les vingt-neuf 29 corridors (bureaux douaniers) frontaliers, seulement quatre (4) ont été concernés par l'enquête.

VI. RESULTATS DE L'ENQUETE

Au total, 2 732 personnes ont été interrogées dans le cadre de l'enquête sur l'ensemble des quatre (4) corridors. En effet, 2 210 (80,9%) ont déclaré des importations, 501 (18,8%) des exportations et 21 (0,8%) du transit. Les flux ont porté sur 5 719 produits et articles dont 2 898 articles à l'importation contre 544 à l'exportation et 23 en transit.

6.1. CARACTERISTIQUES DES ACTEURS DU COMMERCE EXTERIEUR NON ENREGISTRE

Les acteurs sont identifiés à travers leur profession, leur nationalité et les moyens de transport utilisés lors des flux.

6.1.1. PROFESSION DES PERSONNES ENQUETEES

Relativement à la profession, sur les 2 732 personnes enquêtées, on constate que les



transporteurs ont été les plus actifs (45,0%), suivis des commerçants (42,3%), des agriculteurs (5,0%) et des passagers (4,0%).

Tableau 2 : Profession des personnes enquêtées selon la nature du flux

Profession du répondant	Exportation	Importation	Transit	Total	Proportion
Agriculteur	50	86	0	136	5,0%
Artisan	5	19	0	24	0,9%
Commerçant	218	929	9	1 156	42,3%
Eleveur	3	10	0	13	0,5%
Passager	6	100	2	108	4,0%
Transporteur	218	1 002	10	1 230	45,0%
Autres	1	64	0	65	2,4%
Total	501	2 210	21	2 732	100,0%

Source : Données de l'enquête

6.1.2. NATIONALITE DES PERSONNES ENQUETEES

Les personnes enquêtées de nationalité nigérienne prédominent dans les transactions aux points de passage avec (76,5%), suivies des nigériens (19,3%) et des béninois (3,9%). Les autres nationalité notamment malienne, togolaise, ghanéenne ne représentent que (0,2%) des personnes enquêtées.

Tableau 3 : Nationalité des personnes enquêtées selon la nature du flux

Nationalité du répondant	Exportation	Importation	Transit	Total
Bénin	16	86	5	107
Burkina	0	1	0	1
Ghana	0	1	0	1
Mali	0	2	0	2
Niger	461	1 619	11	2 091
Nigéria	24	499	5	528
Togo	0	2	0	2
Total	501	2 210	21	2 732

Source : Données de l'enquête

6.2. SYNTHESE DES RESULTATS

Sur les 2 732 flux observés, 2 210 (80,9%) sont des importations, 501 (18,8%) concernent les exportations et 21 (0,8%) portent sur le transit. Il faut comprendre par transit, dans le contexte de cette enquête, les flux des personnes qui sont de passage sur le territoire nigérien. En d'autres termes, elles viennent d'un pays et ont pour destination un pays autre que le Niger, qui ne sert que de point de passage. A l'importation, 2 898 articles ont pu être recensés contre 544 à l'exportation et 23 en transit.

Tableau 4 : Répartition des flux selon leur nature

Flux	Nombre de personnes enquêtées	Nombre de produits enregistrés
Exportation	501	544
Importation	2 210	2 898
Transit	21	23
Total	2 732	3 465

Source : Données de l'enquête

Il ressort des résultats de l'enquête que le volume des échanges enregistrés s'établit à 767,8 tonnes de marchandises pour une valeur de 200,3 millions de FCFA. En effet, les importations s'élèvent à 151,1 Millions de FCFA, soit 75,4% des échanges contre 46,7 millions pour les exportations (23,3%) et 2,5 millions pour le transit (1,2%).

Tableau 5 : Volumes et valeurs des marchandises enregistrées selon le flux

Nature du flux actuel	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)	Proportion sur la valeur
Exportation	80,9	46 747 407	23,3%
Importation	683,2	151 064 129	75,4%
Transit	3,7	2 477 000	1,2%
Total	767,8	200 288 536	100,0%

Source : Données de l'enquête

6.2.1. RESULTATS SUR LES IMPORTATIONS

6.2.1.1. GROUPES DE PRODUITS IMPORTES

Selon le chapitre de la nomenclature du système harmonisé (NSH), les légumes et tubercules alimentaires sont prédominants avec une valeur de 30,2 millions (20,0%). Ce groupe de produits comprend aussi les feuilles (le moringa et les feuilles de baobab, les plantes et les racines. Les céréales viennent en deuxième position avec une valeur de 28,3 millions (18,7%) suivies des boissons et liquides alcooliques avec une valeur de 10,0 millions (6,6%).

Tableau 6 : Importations selon les chapitres de la NSH

Code produit (système Harmonisé : SH2)	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)	Proportion sur la valeur
07:Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires.	116,3	30 159 435	20,0%
10:Céréales.	167,8	28 222 835	18,7%
22:Boissons, liquides alcooliques et vinaigres.	32,3	10 006 850	6,6%
23:Résidus et déchets des industries alimentaires ; aliments préparés pour animaux.	59,2	8 771 560	5,8%
11:Produits de la minoterie; malt; amidons et féculés; inuline; gluten de froment.	31,5	8 573 389	5,7%
08:Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons.	60,9	7 458 194	4,9%
39:Matières plastiques et ouvrages en ces matières.	3,7	5 015 050	3,3%
19:Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait; pâtisseries.	6,9	4 874 722	3,2%
44:Bois, charbon de bois et ouvrages en bois.	20,9	3 980 097	2,6%
25:Sel; soufre; terres et pierres; plâtres, chaux et ciments.	143,9	3 921 695	2,6%
87:Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires.	1,2	3 887 000	2,6%
94:Meubles; appareils d'éclairage non dénommés ni compris ailleurs et articles similaires; constructions préfabriquées.	2,0	3 864 400	2,6%
09:Café, thé, maté et épices.	6,4	3 766 076	2,5%
01:Animaux vivants.	2,4	2 779 184	1,8%
61:Vêtements et accessoires du vêtement, en bonneterie.	2,4	2 779 000	1,8%
34:Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, produits d'entretien	3,1	2 398 400	1,6%



Code produit (système Harmonisé : SH2)	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)	Proportion sur la valeur
04:Laits et produits de la laiterie; œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs.	1,2	1 827 500	1,2%
Autres produits	21,0	18 778 742	12,4%
Total	683,2	151 156 129	100,0%

Source : Données de l'enquête

6.2.1.2. PRINCIPAUX PRODUITS IMPORTES

Relativement aux produits, le maïs avec 14,0% de la valeur totale des importations, constitue le produit le plus importé, suivi du son (5,6%), des fruits (4,9%), de la farine de manioc (4,8%), de l'oignon (3,9%), des boissons gazeuses et jus de fruits (3,7%), du sorgho (3,4%) et de l'ail (3,1%), du soja (2,7%), du ciment (2,4%), de la tomate (2,3%) et des ouvrages en matières plastiques (2,3%). Ces douze (12) produits représentent 53,1% des importations observées au cours de l'enquête.

Tableau 7 : Principaux produits importés

Libellé Produits	Poids Net (en tonnes)	Valeur (en FCFA)	Proportion sur la valeur
Mais	132,6	21 234 940	14,0%
Son	58,4	8 499 010	5,6%
Fruits	60,9	7 458 194	4,9%
Farine de manioc	22,0	7 263 389	4,8%
Oignon	31,6	5 916 800	3,9%
Boissons gazeuses et jus de fruit	30,6	9 351 100	6,2%
Sorgho	30,7	5 194 195	3,4%
Ail	5,2	4 686 000	3,1%
Soja	9,5	4 091 000	2,7%
Ciment	142,4	3 635 050	2,4%
Tomate	7,8	3 547 300	2,3%
Ouvrages en plastique	2,8	3 490 250	2,3%
Vêtements ²	2,5	3 063 300	2,0%
Piment	4,8	3 026 126	2,0%
Patate douce	22,6	2 865 150	1,9%
Matelas	1,4	2 722 800	1,8%
Pain	3,6	2 709 347	1,8%
Niébé	6,5	2 628 585	1,7%
Moto	0,7	2 620 000	1,7%
Animaux vivants (hors volaille)	2,2	2 540 000	1,7%
Savons	3,0	2 298 400	1,5%
Planches en bois	2,9	2 210 475	1,5%
Autres produits	98,3	40 104 718	26,5%
Total	683,2	151 156 129	100,0%

Source : Données de l'enquête

² Les données portent sur les chapitres 61, 62 et 63 du NSH

6.2.1.3. IMPORTATIONS SELON LE PAYS DE PROVENANCE

Les produits importés au Niger proviennent essentiellement du Nigéria (71,1%) et du Bénin (28,9%) avec des valeurs respectives de 107,5 millions et 43,6 millions. Ceci s'explique par le fait que le pays utilise principalement deux (2) corridors avec le Nigéria.

Tableau 8 : Importations selon le pays de provenance

Pays de provenance	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)	Proportion sur la valeur
Nigéria	516,3	107 454 229	71,1%
Bénin	166,7	43 625 400	28,9%
Togo	0,2	66 500	0,0%
Ghana	0,0	10 000	0,0%
Total	683,2	151 156 129	100,0%

Source : Données de l'enquête

6.2.1.4. GROUPES DE PRODUITS IMPORTES DU NIGERIA

Les principaux groupes de produits importés du Nigéria sont les légumes et tubercules (18,7%) pour 20,1 millions, les céréales (14,8%) pour 15,9 millions, les boissons liquides (7,4%) pour 8,1 millions et le son (7,1%) pour 7,4 millions. Les autres produits importés affichent des proportions variant de 5 à 2% pour des valeurs allant de 5 à 2 millions.

Tableau 9 : Importations en provenance du Nigéria selon les chapitres de la NSH

Code produit (système Harmonisé : SH2)	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)	Proportion sur la valeur
07:Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires.	88,3	20 062 185	18,7%
10:Céréales.	101,9	15 909 335	14,8%
22:Boissons, liquides alcooliques et vinaigres.	30,7	7 974 050	7,4%
23:Résidus et déchets des industries alimentaires ; aliments préparés pour animaux.	46,8	7 471 060	7,0%
08:Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons.	41,9	5 307 694	4,9%
39:Matières plastiques et ouvrages en ces matières.	3,6	4 823 550	4,5%
19:Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait; pâtisseries.	5,3	4 289 122	4,0%
94:Meubles; appareils d'éclairage non dénommés ni compris ailleurs et articles similaires; constructions préfabriquées.	2,1	3 985 900	3,7%
87:Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires.	1,2	3 837 000	3,6%
25:Sel; soufre; terres et pierres; plâtres, chaux et ciments.	142,9	3 697 195	3,4%
11:Produits de la minoterie; malt; amidons et féculés; inuline; gluten de froment.	9,6	2 617 389	2,4%
44:Bois, charbon de bois et ouvrages en bois.	17,2	2 493 347	2,3%
09:Café, thé, maté et épices.	2,8	2 138 576	2,0%
34:Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, d'entretien	2,4	2 098 400	2,0%



Code produit (système Harmonisé : SH2)	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)	Proportion sur la valeur
Autres produits	19,6	20 749 426,0	19,3%
Total	516,3	107 454 229	100,0%

Source : Données de l'enquête

6.2.1.5. PRODUITS IMPORTES DU NIGERIA

Les principaux produits en provenance du Nigéria sont le maïs (11,8%), le son (6,7%), l'oignon (5,5%), les boissons gazeuses et jus de fruits (5,2%), les fruits (4,9%) et l'ail (4,3%). Les importations de ciment (3,4%), d'ouvrages en matières plastiques (3,1%), du sorgho (2,8%) et de la patate douce (2,7%) sont également importantes. Ces dix (10) produits représentent 50,4% de la valeur des importations en provenance du Nigéria.

Tableau 10 : Principaux produits importés du Nigéria

Libellé Produits	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)	Proportion sur la valeur
Mais	82,9	12 626 940	11,8%
Son	46,0	7 198 510	6,7%
Oignon	31,4	5 901 800	5,5%
Boissons gazeuses et jus de fruits	19,7	5 538 075	5,2%
Fruits	41,9	5 307 694	4,9%
Ail	5,2	4 636 000	4,3%
Ciment	142,4	3 635 050	3,4%
Ouvrages en plastique	2,7	3 365 750	3,1%
Sorgho	18,1	2 976 195	2,8%
Patate douce	22,6	2 865 150	2,7%
Matelas	1,4	2 722 800	2,5%
Moto	0,7	2 620 000	2,4%
Pain	3,3	2 563 747	2,4%
Niébé	5,5	2 268 585	2,1%
Vêtements	1,0	2 228 300	2,1%
Farine de manioc	8,6	2 225 889	2,1%
Savons	2,4	2 098 400	2,0%
Boisson	9,3	1746225	1,6%
Oeuf	1,0	1601600	1,5%
Piment	1,9	1563126	1,5%
Pièces détachées	0,6	1548000	1,4%
PATTES ALIMENTAIRES	1,5	1349825	1,3%
Planche	1,9	1335475	1,2%
HUILE DE Moteur	0,6	1189900	1,1%
Engrais	2,3	1124000	1,0%
Tissus	0,4	1107500	1,0%
Chaussures	0,5	1024800	1,0%
Autres produits	60,5	23084893	21,5%
Total	516,3	107 454 229	100,0%

Source : Données de l'enquête

6.2.1.6. GROUPES DE PRODUITS IMPORTES DU BENIN

Selon le groupe de produits, les importations en provenance du Bénin ont principalement porté sur les céréales (28,5%) pour 12,4 millions, les légumes et tubercules (23,1%) pour 10,1 millions et

la farine (de manioc, maïs, blé et néré) pour 6,00 millions (soit 13,7%). Ces trois (3) groupes de produits ont représenté 65,3% de la valeur totale des importations auprès du Bénin.

Tableau 11 : Importations en provenance du Bénin selon les chapitres de la NSH

Code produit (système Harmonisé : SH2)	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)	Proportion sur la valeur
10:Céréales.	66,2	12 428 500	28,5%
07:Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires.	27,9	10 067 250	23,1%
11:Produits de la minoterie; malt; amidons et féculés; inuline; gluten de froment.	21,8	5 956 000	13,7%
08:Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons.	19,0	2 150 500	4,9%
22:Boissons, liquides alcooliques et vinaigres.	1,5	2 032 800	4,7%
01:Animaux vivants.	1,8	1 980 000	4,5%
09:Café, thé, maté et épices.	3,6	1 627 500	3,7%
44:Bois, charbon de bois et ouvrages en bois.	3,7	1 486 750	3,4%
23:Résidus et déchets des industries alimentaires ; aliments préparés pour animaux.	12,4	1 300 500	3,0%
Autres produits	8,7	4 595 600,0	10,5%
Total	166,7	43 625 400	100,0%

Source : Données de l'enquête

6.2.1.7. PRODUITS IMPORTES DU BENIN

Les importations en provenance du Bénin concernent principalement le maïs avec 19,7% de la valeur totale, suivi de la farine de manioc (11,5%), du soja (8,7%), de la tomate (6,1%), du sorgho (5,1%) et des fruits (4,9%). En effet, ces six (6) produits représentent 56,0% de la valeur des importations.

Tableau 12 : Principaux produits importés du Bénin

Libellé Produits	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)	Proportion sur la valeur
Mais	49,7	8 608 000	19,7%
Farine de manioc	13,4	5 037 500	11,5%
Soja	8,8	3 786 000	8,7%
Tomate	5,8	2 653 500	6,1%
Sorgho	12,6	2 218 000	5,1%
Fruits	19,0	2 150 500	4,9%
Animaux vivants	1,8	1 980 000	4,5%
Bière	1,4	1 966 800	4,5%
Riz	3,9	1 602 500	3,7%
Moringa	6,9	1 580 750	3,6%
Piment	2,9	1 463 000	3,4%
Son	12,4	1 300 500	3,0%
Planche	1,0	875 000	2,0%
Autres produits	27,1	8 403 350	19,3%
Total	166,7	43 625 400	100,0%

Source : Données de l'enquête

6.2.2. RESULTATS SUR LES EXPORTATIONS

6.2.2.1. GROUPES DE PRODUITS EXPORTEES

Les animaux vivants (y compris la volaille) ont représenté la principale source d'exportation du Niger vers ses voisins avec une valeur de 20,7 millions, soit 44,3% de la valeur totale des



exportations. Ensuite viennent les légumes et tubercules alimentaires avec 6,9 millions (14,7%) et les café, thé et épices avec 4,9 millions (10,5%). Ces trois (3) produits ont représenté 69,5% de la valeur totale des exportations du Niger.

Tableau 13 : Exportations du Niger selon les chapitres de la NSH

Code produit (système Harmonisé : SH2)	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)	Proportion sur la valeur
01:Animaux vivants.	14,8	20 695 957	44,3%
07:Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires.	14,2	6 861 150	14,7%
09:Café, thé, maté et épices.	8,1	4 931 000	10,5%
12:Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers ; pailles et fourrages.	12,7	3 619 395	7,7%
15:Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; graisses alimentaires élaborées; cires d'origine animale ou végétale.	1,5	2 035 000	4,4%
41:Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs.	3,7	1 716 000	3,7%
23:Résidus et déchets des industries alimentaires ; aliments préparés pour animaux.	3,2	1 336 000	2,9%
Autres produits	22,6	5 552 905,0	11,9%
Total	80,9	46 747 407	100,0%

Source : Données de l'enquête

6.2.2.2. PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTES

Les produits les plus exportés au niveau des corridors enquêtés sont respectivement les animaux vivants (hors volaille) pour une valeur de 20, 6 millions (44,0%), les produits du règne végétal (le poivron avec 17,3% ; le souchet avec 6,1% et le piment avec 4,7%) représentant une valeur de 13,1 millions. Les moins exportés sont l'oignon (1,5%) et l'arachide (1,0%) dû certainement à la période de la tenue de l'opération.

Tableau 14 : Principaux produits exportés

Libellé Produits	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)	Proportion sur la valeur
Animaux vivants (hors volaille)	14,7	20 559 657	44,0%
Poivron	12,5	8 104 150	17,3%
Souchet	11,0	2 852 500	6,1%
Piment	3,5	2 182 000	4,7%
Huile d'arachide	1,5	2 035 000	4,4%
Peaux et cuirs	3,6	1 666 000	3,6%
Tourteau	3,2	1 336 000	2,9%
Farine de blé	1,9	819 000	1,8%
Lait	5,2	768 750	1,6%
Oignon	3,6	690 000	1,5%
Arachides décortiquer	0,9	450 000	1,0%
Autres produits	19,2	5 284 350	11,3%
Total	80,9	46 747 407	100,0%

Source : Données de l'enquête

6.2.2.3. EXPORTATIONS SELON LE PAYS DE DESTINATION

Les pays de destination des exportations non enregistrées du Niger sont principalement le Nigéria et le Bénin. Le Nigéria a constitué la première destination des produits nigériens avec une valeur de 23,3 millions (soit 49,9%) suivi du Bénin pour 20,5 millions (43,9%). Ces deux pays ont contribué à 93,8% des exportations.

Tableau 15 : Exportation selon le pays de destination finale

Pays destination finale	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)	Proportion sur la valeur
Nigéria	42,7	23 348 557	49,9%
Bénin	36,3	20 543 850	43,9%
Côte d'Ivoire	1,2	1 700 000	3,6%
Togo	0,8	1 155 000	2,5%
Total	80,9	46 747 407	100,0%

Source : Données de l'enquête

6.2.2.4. GROUPES DE PRODUITS EXPORTES VERS LE NIGERIA

Au titre des exportations vers le Nigéria, il en ressort que les animaux vivants (y compris la volaille) occupent la première place avec une valeur de 6,0 millions, soit 25,7% de la valeur totale. Le groupe « légumes, racines et tubercules alimentaires » enregistre une valeur de 5,5 millions (soit 23,4%). Les exportations des produits du groupe « café, thé, maté et épices » s'élèvent à 4,8 millions (20,6%). Ces trois (3) groupes de produits ont représenté 69,7% de la valeur totale des exportations vers le Nigéria.

Tableau 16 : Exportation vers le Nigéria selon les chapitres de la NSH

Code produit (système Harmonisé : SH2)	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)	Proportion
01:Animaux vivants.	3,3	6 004 657	25,7%
07:Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires.	8,0	5 473 150	23,4%
09:Café, thé, maté et épices.	7,9	4 811 000	20,6%
12:Graines et fruits oléagineux; graines, semences et fruits divers; pailles et fourrages.	12,7	3 609 395	15,5%
41:Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs.	3,2	1 200 000	5,1%
11:Produits de la minoterie; malt; amidons et féculés; inuline; gluten de froment.	1,8	709 000	3,0%
Autres produits	5,8	1 541 355	6,6%
Total	42,7	23 348 557	100,0%

Source : Données de l'enquête

6.2.2.5. PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTES VERS LE NIGERIA

En ce qui concerne les produits exportés vers le Nigéria, le poivron vient en tête avec une valeur de 8,1 millions, soit 34,7% de la valeur des exportations totales. Les animaux vivants (hors volaille) (25,3%) viennent en seconde position, suivis par le souchet (12,2%) et le piment (8,8%). Ces quatre (4) produits ont représenté 81,0% de la valeur totale des exportations à destination du Nigéria.

Tableau 17 : Principaux produits exportés vers le Nigéria

Libellé Produits	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)	Proportion sur la valeur
Poivron	12,5	8 104 150	34,7%
Animaux vivants (hors volaille)	3,3	5 910 657	25,3%
Souchet	11,0	2 852 500	12,2%
Piment	3,2	2 062 000	8,8%
Peaux et cuirs	3,1	1 150 000	4,9%
Autres produits	9,5	3 269 250	14,0%
Total	42,7	23 348 557	100,0%

Source : Données de l'enquête



6.2.2.6. GROUPES DE PRODUITS EXPORTES VERS LE BENIN

Les animaux vivants occupent le premier rang des exportations vers le Bénin avec une valeur de 11,8 millions (soit 57,6%). Les graisses et huiles animales ou végétales viennent en 2^{ème} position pour une valeur de 2,0 millions (9,9%), ensuite les légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires pour 1,4 millions (6,8%). Ces trois produits ont représenté 74,3% du total des exportations vers le Bénin.

Tableau 18 : Exportations vers le Bénin selon les chapitres de la NSH

Code produit (système Harmonisé : SH2)	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)	Proportion sur la valeur
01:Animaux vivants.	9,5	11 836 300	57,6%
15:Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation; cires d'origine animale ou végétale.	1,5	2 035 000	9,9%
07:Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires.	6,2	1 388 000	6,8%
23:Résidus et déchets des industries alimentaires ; aliments préparés pour animaux.	3,2	1 336 000	6,5%
04:Laits et produits de la laiterie; œufs d'oiseaux; miel naturel; produits comestibles d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs.	5,0	668 750	3,3%
41:Peaux (autres que les pelleteries) et cuirs.	0,5	516 000	2,5%
25:Sel; soufre; terres et pierres; plâtres, chaux et ciments.	2,7	430 500	2,1%
Autres produits	7,6	2 333 300	11,4%
Total	36,3	20 543 850	100,0%

Source : Données de l'enquête

6.2.2.7. PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTES VERS LE BENIN

Les exportations du Niger à travers les flux commerciaux non enregistrés vers le Bénin restent dominées par les produits du règne animal et végétal. C'est ainsi que les animaux sur pieds (hors volaille) occupent 57,4% du total suivis de l'huile et du tourteau d'arachide (16,4%). On enregistre également l'oignon (3,4%), le lait (3,3%) et les peaux et cuirs (2,5%).

Tableau 19 : Principaux produits exportés vers le Bénin

Libellé Produits	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)	Proportion sur la valeur
Animaux sur pieds (hors volaille)	9,5	11 794 000	57,4%
Huile d'arachide	1,5	2 035 000	9,9%
Tourteau	3,2	1 336 000	6,5%
Oignon	3,6	690 000	3,4%
Lait	5,0	668 750	3,3%
Peaux et cuirs	0,5	516 000	2,5%
Autres produits	13,0	3 504 100	17,1%
Total	36,3	20 543 850	100,0%

Source : Données de l'enquête

6.2.3. RESULTATS SUR LE TRANSIT

Le transit est analysé selon le pays de provenance des produits et le pays de destination. Les pays de provenance des produits déclarés en transit sont le Nigéria et le Bénin. En effet, ce qui provient de l'un des deux (2) pays est destiné à l'autre (vice-versa). Les produits proviennent du Nigéria (75,9%) pour une valeur de 1,9 millions et du Bénin (24,0%) pour 0,6 millions.

Tableau 20 : Transit selon le pays de provenance et le pays de destination

Pays de provenance	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)	Proportion
Nigéria	2,505	1 881 000	75,94%
Bénin	1,148	596 000	24,06%
Total	3,653	2 477 000	100,00%

Source : Données de l'enquête

Il ressort des données que l'ail avec 36,3% de la valeur totale a constitué le principal produit en transit. Les fruits avec 14,3% occupent la seconde place suivis des matelas (12,1%) et du natron avec (12,1%).

Tableau 21 : Principaux produits en transit

Libellé Produits	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)	Proportion sur la valeur
Ail	1,0	900 000	36,3%
Fruits	0,4	355 000	14,3%
Matelas	0,1	300 000	12,1%
Natron	0,3	300 000	12,1%
Pain	0,3	184 000	7,4%
Autres produits	1,6	438 000	17,7%
Total	3,7	2 477 000	100,0%

Source : Données de l'enquête

VII. EXTRAPOLATION DES DONNEES

Les données recueillies au niveau des quatre (4) corridors au bout de 14 jours de collecte, ont été extrapolées sur une période de trois mois. Les résultats obtenus ne concernent que, les flux passant par ces corridors et ne sauraient donc rendre compte de l'ensemble du pays.

Il ressort de l'extrapolation des données collectées, que les flux commerciaux transfrontaliers non enregistrés observés au niveau des quatre (4) corridors s'établiraient à 9,1 milliards de FCFA dont 7,7 milliards pour les importations soit 84,0% et 1,4 milliard pour les exportations (15,7%). Ainsi, la part des importations (initialement à 75,4%) aurait augmenté par rapport à la valeur observée sur les deux semaines de collecte et celles des exportations et du transit, aurait baissé. (respectivement de 23,3% et 1,2%).

Tableau 22 : Extrapolation des données sur trois (3) mois

Nature du flux actuel	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)
Exportation	2 800,5	1 430 974 552
Importation	43 152,1	7 653 124 381
Transit	55,8	30 336 300
Total	46 008,4	9 114 435 233

Source : Calculs à partir des données de l'enquête

7.1. IMPORTATIONS

7.1.1. IMPORTATIONS SELON LE PAYS DE PROVENANCE

Les résultats de l'extrapolation dénotent que le Nigéria, avec 85,2% de la valeur totale, est le principal fournisseur à hauteur de 6,5 milliards suivi du Bénin (14,8%) pour 1,1 milliard.

**Tableau 23 : Importations selon le pays de provenance**

Pays de provenance	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)
Nigéria	37 690,4	6 518 949 920
Bénin	5 459,9	1 133 187 161
Togo	1,8	977 300
Ghana	0,02	10 000
Total	43 152,1	7 653 124 381

Source : Calculs à partir des données de l'enquête

7.1.2. IMPORTATIONS SELON LES CHAPITRES DE LA NOMENCLATURE

La valeur extrapolée des produits importés non enregistrés sur les corridors avoisine les 7,6 milliards. L'analyse des importations, suivant le chapitre (NSH), fait ressortir une prédominance des produits du règne végétal (40,8%) avec une valeur de 2,9 milliards et des produits des industries alimentaires (23,4%) pour 1,8 milliard. En effet, les principaux produits importés par chapitre sont les céréales avec 19,5% de la valeur totale extrapolée, les légumes et tubercules alimentaires avec 14,7% et les boissons avec 12,2%.

Tableau 24 : Importations selon les chapitres de la NSH

Code produit (système Harmonisé : SH2)	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)
10:Céréales.	9 450	1 489 372 714
07:Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires.	7 477,8	1 123 478 890
22:Boissons, liquides alcooliques et vinaigres.	3 275,0	933 743 549
94:Meubles et articles similaires; constructions préfabriquées.	237,2	402 705 476
19:Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait; pâtisseries.	431,1	374 860 687
39:Matières plastiques et ouvrages en ces matières.	306,4	366 861 482
08:Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons.	2 093,9	329 032 168
25:Sel; soufre; terres et pierres; plâtres, chaux et ciments.	12 664,1	326 597 535
11:Produits de la minoterie; malt; amidons et féculés; inuline; gluten de froment.	1 068,8	285 572 849
23:Résidus et déchets des industries alimentaires ; aliments préparés pour animaux.	1 620,1	253 485 315
87:Voitures automobiles, tracteurs, cycles et autres véhicules terrestres, leurs parties et accessoires.	73,5	245 594 720
09:Café, thé, maté et épices.	224,1	200 032 607
34:Savons, agents de surface organiques, préparations pour lessives, produits d'entretien	274,0	195 598 801
44:Bois, charbon de bois et ouvrages en bois.	3 229,0	182 466 129
Autres produits	726,7	943 721 460
Total	43 152,1	7 653 124 381

Source : Calculs à partir des données de l'enquête

7.2. EXPORTATIONS

7.2.1. EXPORTATIONS SELON LE PAYS DE DESTINATION

La valeur extrapolée des exportations se répartit principalement entre le Nigéria avec 1,1 milliard de FCFA (soit 77,3%) et le Bénin avec 322,2 millions de FCFA (soit 22,5%).

Tableau 25 : Exportations selon le pays de destination finale

Pays destination finale	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)
Nigéria	1 889,8	1 105 931 702
Bénin	908,8	322 187 850
Côte d'Ivoire	1,2	1 700 000
Togo	0,8	1 155 000
Total	2 800,5	1 430 974 552

Source : Calculs à partir des données de l'enquête

7.2.2. EXPORTATIONS SELON LES CHAPITRES DE LA NOMENCLATURE

Au titre des exportations, suivant le chapitre (NSH), il ressort une prédominance des légumes et tubercules avec une valeur de 523,0 millions (soit 36,5% de la valeur totale), du groupe de produits « café, thé et épices » pour 438,6 millions (soit 30,6%) et des animaux vivants pour 198,0 millions (13,8%).

Tableau 26 : Exportations selon les chapitres de la NSH

Code produit (système Harmonisé : SH2)	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)
07:Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires.	1 020,2	522 973 478
09:Café, thé, maté et épices.	752,3	438 565 400
01:Animaux vivants.	128,1	198 005 039
85:Machines, appareils et matériels électriques et leurs parties; appareils d'enregistrement ou de reproduction du son	21,6	63 000 000
15:Graisses et huiles animales ou végétales; produits de leur dissociation.	27,1	34 960 060
22:Boissons, liquides alcooliques et vinaigres.	387,5	32 881 700
Autres produits	463,7	140 588 875,0
Total	2 800,5	1 430 974 552

Source : Calculs à partir des données de l'enquête

7.3. TRANSIT

Les extrapolations sur le transit dénotent une importance des préparations à base de céréales (56,3%) et des fruits (23,3%).

Tableau 27 : Transit selon les chapitres de la NSH

Code produit (système Harmonisé : SH2)	Poids Net (en tonne)	Valeur (en FCFA)
19:Préparations à base de céréales, de farines, d'amidons, de féculés ou de lait; pâtisseries.	27,8	17 074 400
08:Fruits comestibles; écorces d'agrumes ou de melons.	8,0	7 057 480
10:Céréales.	9,0	2 597 720
07:Légumes, plantes, racines et tubercules alimentaires.	10,0	2 250 300
29:Produits chimiques organiques.	0,4	514 400
94:Meubles et articles similaires; constructions préfabriquées.	0,2	450 000
29:Produits chimiques organiques	0,3	300 000
39:Matières plastiques et ouvrages en ces matières.	0,1	92 000
Total	55,8	30 336 300

Source : Calculs à partir des données de l'enquête



CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Il ressort des résultats que 2 732 personnes ont répondu à cette enquête dans laquelle, 3 465 produits/articles ont été déclarés soit importés, soit exportés ou en transit. Les répondants sont principalement de nationalité nigérienne d'une part et de profession « transporteur » et « commerçant » d'autre part.

Les échanges observés sur la période d'enquête se chiffrent à 46,7 millions d'exportation contre 151,1 millions d'importation et 2,5 millions en transit. Ils ont porté principalement sur les échanges du Niger avec le Nigéria et le Bénin.

Les échanges ont porté principalement sur les légumes et tubercules alimentaires, les céréales et les boissons à l'importation contre le bétail, les légumes et tubercules alimentaires à l'exportation.

Les extrapolations faites à partir des données collectées, ont mis en exergue un niveau d'importation de 7,7 milliards de FCFA et de 1,4 milliard pour les exportations.

Les difficultés rencontrées dans la réalisation de l'enquête sur les flux commerciaux non enregistrés sont de plusieurs ordres notamment :

- la lourdeur des procédures administratives ;
- la non disponibilité de certains transporteurs et passagers et ;
- la non maîtrise des valeurs et des poids des marchandises par les transporteurs.

La méthodologie adoptée pour cette enquête ne permet pas d'appréhender le commerce non enregistré dans son ensemble. En effet, nombreux sont les flux qui ne passent pas, par les corridors douaniers. Néanmoins, cette enquête pourrait permettre de redresser les données des corridors douaniers. Pour que les données du commerce transfrontalier non enregistré soient prises en compte dans les statistiques du commerce extérieur, il est nécessaire que l'enquête soit réalisée sur chacun des quatre (4) trimestres de l'année.

Pour que le commerce non enregistré soit mieux cerné, les recommandations suivantes sont formulées :

- Collecter les données aussi bien au niveau des cordons douaniers qu'en dehors (points de passage qu'il faudra identifier) ;
- sensibiliser davantage les acteurs du commerce non enregistré pour une meilleure collaboration (conducteurs, transporteurs, commerçants, transitaires, des agents des bureaux frontaliers des douanes et de la police) ;
- réaliser des enquêtes trimestrielles pour non seulement tenir compte de la saisonnalité de certains produits, mais aussi permettre la prise en compte dans les statistiques du commerce extérieur.





REMERCIEMENTS

Ce document a reçu les contributions des personnes ci-après :

- Madame **TAKOUBAKOYE** Aminata Boureima, Directrice Générale de l'INS ;
- Monsieur **Sani OUMAROU**, Secrétaire Général par intérim et Conseiller de la Directrice Générale de l'INS ;
- Mademoiselle **Nana Fassouma SALISSOU NAKAKA**, Cadre du Service des Statistiques du Commerce Extérieur ;
- Les membres du Comité « Qualité des données produites par le Système Statistique National (SSN) » créé par Décision N° 00127MP/INS/DRH/DARC du 10 septembre 2021.





ANNEXES

1. ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE



Institut National
de la Statistique

NIGER

RÉPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité - Travail - Progrès

MINISTÈRE DU PLAN

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE

Établissement Public à Caractère Administratif

DIRECTION DE LA COMPTABILITE NATIONALE, DE LA CONJONCTURE ET

DES ETUDES ECONOMIQUES

DIVISION DES STATISTIQUES ET DES ETUDES ECONOMIQUES

ENQUETE SUR LES FLUX COMMERCIAUX TRANSFRONTALIERS NON
ENREGISTRES
QUESTIONNAIRE

SECTION 0 : IDENTIFICATION GEOGRAPHIQUE

Région : |_|
 Département : |_|_1_|
 Commune : |_|_1_|_1_|
 Bureau douanier : |_0_|_|
 Numéro du questionnaire : |_|_|_|_|
 Nom de l'enquêteur : |_|_|_|
 Nom du contrôleur : |_|_|_|
 Date de l'enquête : |_|_| / |_|_| / |_|_|_|_|

N°

SECTION I. IDENTIFICATION DU REpondant OU DE L'ENQUETE

11	Profession 1. Commerçant 2. Transporteur 3. Transitaire 4. Agriculteur 5. Eleveur 6. Artisan 7. Passager 8. Autres (à préciser)	_ _
12	Nationalité du répondant 1. Béninoise 2. Burkinabé 3. Ivoirienne 4. Bissau Guinéen 5. Malienne 6. Nigérienne 7. Sénégalaise 8. Togolaise 9. Nigériane 0. Autres (à préciser)	_ _
13	Pour qui travaillez-vous ? 1. Vous-même ALLEZ A 21 2. Entreprise 3. Association 4. Autres (à préciser)	_ _
14	Quel est son secteur d'activité ? 1. Commerce 2. Transport 3. Transit 4. Agriculture 5. Elevage 6. Artisanat 7. Autres (à préciser)	_ _



SECTION II. MODE DE TRANSPORT DES MARCHANDISES		
21	Principal moyen de Transport 1. Camion 2. Autre véhicule 3. Cycle et Motocycle 4. Autres (à préciser)	_ _
22	Nationalité du moyen de transport 1. Béninoise 2. Burkinabé 3. Ivoirienne 4. Bissau Guinéen 5. Malienne 6. Nigérienne 7. Sénégalaise 8. Togolaise 9. Nigériane 0. Autres (à préciser)	_ _
23	Nombre de produits/articles	_ _ _ _

SECTION III : CARACTERISTIQUES SPECIFIQUES SUR LES FLUX (NB : Valeur CAF à l'importation, valeur FOB à l'exportation)

31 N° d'ordre	32 Libellé Produits	33 Code produit (Système Harmonisé : SH)	34 Libellé unité de mesure	35 Code Unité de mesure	36 Quantité	37 Poids Net en Kg	38 Valeur du produit (milliers CFA)	39 Pays de provenance	310 Pays destination finale
1		_ _ _ _		_ _	_ _ _ 	_ _ _ _	_ _ _ _	_	_
2		_ _ _ _		_ _	_ _ _ 	_ _ _ _	_ _ _ _	_	_
3		_ _ _ _		_ _	_ _ _ 	_ _ _ _	_ _ _ _	_	_
4		_ _ _ _		_ _	_ _ _ 	_ _ _ _	_ _ _ _	_	_

Codes pays : 1. Bénin, 2. Burkina ; 3. Côte d'Ivoire ; 4. Guinée Bissau ; 5. Mali ; 6. Niger ; 7. Sénégal ; 8. Togo ; 9. Nigeria ; 0. Autres

Codes unités de mesure : 01. Tonne, 02. KG ; 03. Mètre ; 04. Mètre carré ; 05. Mètre cube ; 06. Litre ; 07. Pièce ; 08. Tête ou unité ; 09. Paire ; 10. Douzaine ; 99. Autre

N°	SECTION IV. TRANSACTIONS DES MARCHANDISES	
41	Quelle est la périodicité de vos transactions ? 1. Par jour 2. Par semaine 3. Par mois 4. par trimestre 5. Par semestre 6. Par an 7. Occasionnelle --- → ALLEZ A 51	_ _
42	Combien de transactions faites-vous pendant cette période ?	_ _ _ _

SECTION V. ENVIRONNEMENT DES ECHANGES ET MOTIVATIONS DE LA TRANSACTION		
51	Quelles sont vos principales difficultés ? (Plusieurs réponses possibles) a. Difficultés d'approvisionnement b. Tracasseries administratives c. Autres (à préciser).....	1. OUI 2. NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
52	Nature du flux actuel 1. Importation -----→ ALLEZ A 55 2. Exportation 3. Transit -----→ FIN	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
53	Si export, pourquoi vendez- vous vos produits dans d'autres pays ? (Plusieurs réponses possibles) a. Parce que le prix est plus intéressant au-delà des frontières b. La proximité de la frontière c. Autres (à préciser)	1. OUI 2. NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
54	Si export, avez-vous l'intention de faire une déclaration en douane ? 1. Oui 2. Non	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
55	Si import, pourquoi achetez-vous des produits d'autres pays ? (Plusieurs réponses possibles) a. Parce que notre pays ne fabrique pas l'équivalent b. Parce qu'ils sont moins chers c. Autres (à préciser)	1. OUI 2. NON <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
56	Si import, avez-vous l'intention de faire une déclaration en douane ? 1. OUI 2. NON	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
FIN DE L'INTERVIEW, MERCI DE VOTRE COLLABORATION		

OBSERVATIONS (Difficultés rencontrées) :

